



GENÈVE AÉROPORT ENJEUX 2030

→ Plan sectoriel de l'infrastructure
aéronautique (PSIA)



Depuis Genève, **124 destinations européennes** et **24 intercontinentales** peuvent être directement jointes. L'aéroport autofinance ses activités et reverse annuellement la moitié de ses bénéfices à l'État.

Près de **11'000 personnes** travaillent sur la plateforme aéroportuaire et l'établissement compense intégralement ses propres émissions de CO₂, tout en investissant près de **17 millions** par an dans la protection de l'environnement.*

→ MAÎTRISER LE TRAFIC

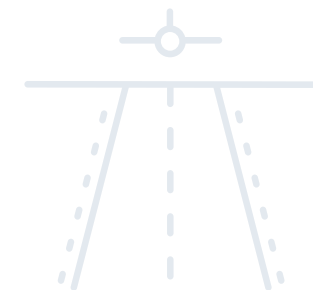
En 2018, le nombre de mouvements d'aéronefs a diminué de 1,9%, tandis que le nombre de passagers a connu une augmentation de 1,9%. Cette tendance démontre que les compagnies rentabilisent mieux leurs avions et diminuent ainsi le nombre d'aéronefs qui traversent l'espace aérien. Par ailleurs, en 2030, 76% de la flotte sera renouvelée, afin de favoriser l'arrivée d'aéronefs qui promettent de réduire de moitié leurs émissions sonores.

→ TIRER À LA MÊME CORDE

Dans un document adopté par le Conseil fédéral le 14 novembre 2018, intitulé le Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA), le canton de Genève et la Confédération, avec le concours de l'aéroport, se sont accordés afin de garantir la pérennité économique de l'aéroport, tout en favorisant l'emploi et l'environnement. Jusqu'en 2030, l'empreinte écologique et sonore de Genève Aéroport sera stabilisée, puis réduite.

→ GARANTIR UNE EXCELLENTE CONNECTIVITÉ

57 compagnies permettent aux Genevois de voyager vers les principales destinations européennes. La possibilité d'effectuer un aller-retour tous les jours est une réalité pour les principales d'entre elles (Paris; Londres; Amsterdam; Francfort; Madrid...). À l'exception de l'Australie, tous les continents sont directement reliés à Genève et cette desserte intercontinentale constitue une priorité pour l'avenir.



*(voir Rapport de développement durable 2018 → gva.ch/Publications)

→ PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Le PSIA permet au canton, à la Confédération et à l'aéroport d'unir leurs efforts afin d'accélérer la réduction des émissions sonores. En 2030, si la population n'augmente pas aux pourtours immédiats de l'aéroport, le nombre de personnes touchées par le bruit sera équivalent à celui calculé en 2000. Le bruit des aéronefs est d'ores et déjà contrôlé par les autorités fédérales et cantonales.

Pour réduire les nuisances sonores, les principaux efforts se concentreront entre 22h et minuit. Une nouvelle politique tarifaire favorisera les avions les moins bruyants et un mécanisme contraignant de suivi des émissions sonores sera institué. Genève Aéroport investit près de 130 millions afin d'insonoriser plus de 6'000 logements. 55'000 m² de toitures et de surfaces murales seront recouvertes de panneaux solaires et l'aéroport est d'ores et déjà reconnu par la Confédération comme étant un établissement exemplaire sur le plan énergétique.

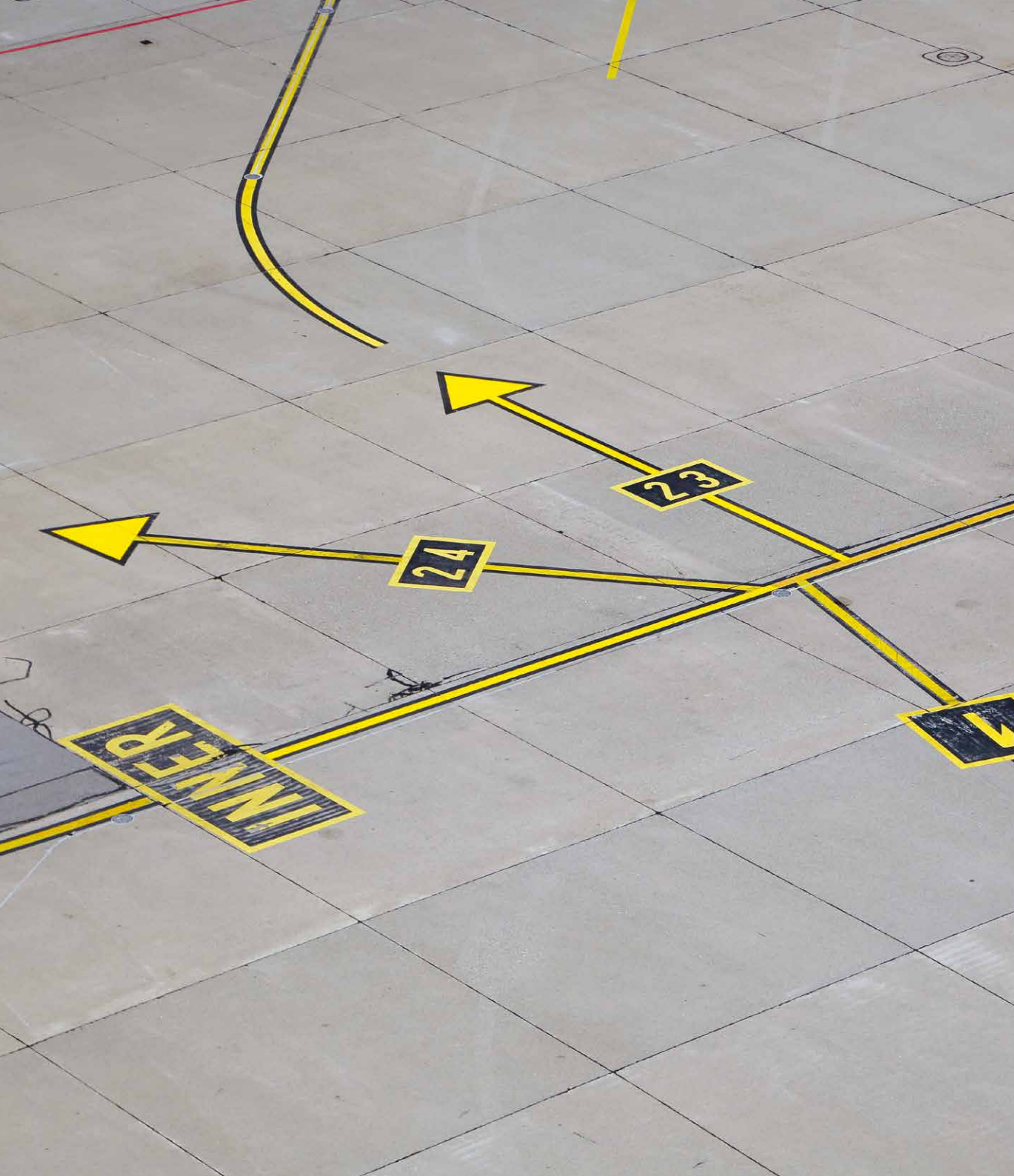


L'amortisseur de bruit de Genève Aéroport inauguré en 2015.



DÉVELOPPER L'EMPLOI

Sur la plateforme, près de 200 entreprises permettent de dégager 4,1 milliards de plus-value pour la région et génèrent plus de 33'000 emplois. L'aviation diplomatique et d'affaires représente 20% des mouvements et permet ainsi à Genève de développer son attractivité internationale, tout en favorisant les emplois à haute valeur ajoutée. Ces deux dernières années, le fret de marchandises a progressé de 25% sans augmenter le trafic aérien. Les productions indigènes horlogère ou chimique sont les principales bénéficiaires de cette évolution.



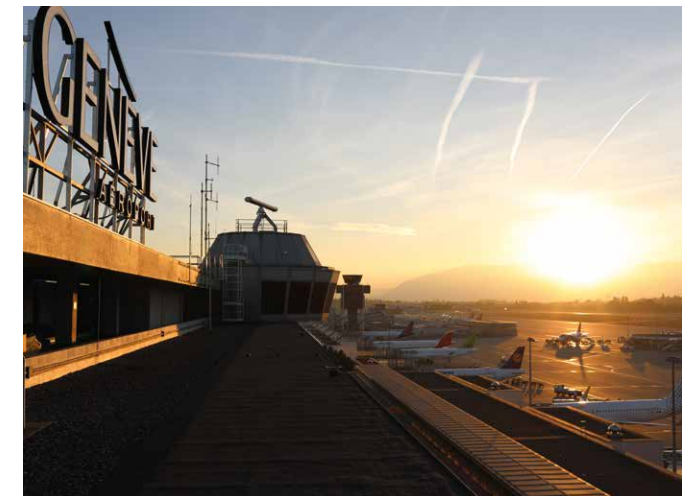
→ UNE GOUVERNANCE CLAIRE

La Confédération octroie à Genève Aéroport l'autorisation d'exploiter. En contrepartie, le respect de nombreuses règles internationales et nationales est exigé. Celles-ci concernent la sécurité, l'infrastructure, l'environnement, la fluidité du trafic (...).

Genève Aéroport appartient par ailleurs à la République et canton de Genève et est soumis aux obligations légales genevoises quant à la façon dont la plateforme est dirigée.

Un Conseil d'administration composé de 21 membres exerce la conduite stratégique de l'établissement. Les administrateurs représentent le Conseil d'État, le Grand Conseil, les communes, l'économie régionale, la France et le personnel de Genève Aéroport.

La Direction générale de l'Aéroport, composée de 7 personnes, est nommée par le Conseil d'administration. Dans tous les domaines qui intéressent la vie de l'aéroport, le canton renforce son action à l'aide d'une Convention d'objectifs adoptée le 28 mai 2019. Cette dernière s'inscrit en cohérence avec les priorités fédérales et permettra par exemple d'accompagner l'aéroport dans la réduction de son empreinte sonore, à l'horizon 2030.





Plus d'informations sur notre
site internet **www.gva.ch**


GENÈVE
AÉROPORT

